

RAPPORT N° 426 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 11 FEVRIER 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 3 au 10 février 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins deux (2) personnes ont été grièvement blessées dans la province de Gitega.

1. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de jeudi 8 février 2024, vers 22 heures, Berchmans Niyonkuru, conducteur d'une moto-taxi et père de trois enfants, et sa mère prénommée Speciose, ont été violemment battus et grièvement blessés par un groupe d'Imbonerakure, une ligue des jeunes affiliée au parti au pouvoir, le CNDD-FDD¹, à leur domicile situé au quartier de Nyabututsi, dans la commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, un groupe de jeunes Imbonerakure dirigés par le chef du quartier de Nyabututsi, Pascal Mpawenayo, ont fait irruption au domicile de Berchmans Niyonkuru et lui ont ordonné d'ouvrir la porte de sa maison et de sortir immédiatement. Aussitôt sorti, Berchmans Niyonkuru a été accueilli par trois Imbonerakure prénommés Thierry, Emile et Sylvain, y compris Pascal Mpawenayo, qui l'ont obligé à s'allonger par terre, le ventre contre le sol, et l'ont violemment roué de coups de bâtons dans le dos et sur les fesses. Ils disaient qu'ils le punissaient ainsi sous prétexte qu'il s'était bagarré avec sa femme deux jours avant.

Les mêmes sources ont précisé que sa mère prénommée Speciose a tenté en vain d'intervenir en faveur de son fils pour que les tortionnaires cessent de lui infliger des sévices. Au contraire, ils ont entamé à la battre aussi avec son fils.

¹ Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

A la fin, Berchmans Niyonkuru a été évacué la même nuit, dans un état critique, au centre de santé « Amis des malades » qui se trouve dans le même quartier de Nyabututsi.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance de l'impunité des crimes commis par des Imbonerakure et demande au président de la République, Evariste Ndayishimiye, de faire cesser situation à l'origine des cas de violations graves des droits de l'homme qui demeurent presque systématiquement impunis depuis l'avènement du pouvoir issu du parti CNDD-FDD. Elle demande enfin à la police de la localité d'ouvrir une enquête afin de traduire devant la justice tous les auteurs de ce double crime et de les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.